

La fin du "solo freelancing" est-elle arrivée ?

C'est un véritable paradoxe : alors que de plus en plus de français rêvent d'être indépendants et à leur compte, les freelances, au contraire, tendent à se regrouper. Afin de mieux comprendre ce phénomène, Collective.work et Shine dévoilent leur étude commune sur le sujet. Maddyness a donc rencontré Jean de Rauglaudre, CEO et cofondateur de Collective.work, ainsi que Nicolas Reboud, CEO et co-fondateur de Shine pour en apprendre plus sur ce mouvement de fond du milieu entrepreneurial.

Temps de lecture : minute

17 janvier 2023

Le collectif, le futur des freelances ?

Certes, le freelancing évoque traditionnellement la liberté organisationnelle, géographique, financière et temporelle. Mais le freelancing évoque surtout l'indépendance. Mais alors pourquoi les entrepreneurs suivent-ils la nouvelle tendance de se regrouper sous forme de collectifs ?

C'est pour mieux analyser ce modèle que deux acteurs majeurs du marché ont publié une étude sur les collectifs. Cette étude est signée, d'une part, par [Collective.work](#), qui permet à tous les indépendants de former ou rejoindre des collectifs, trouver et collaborer sur des missions, en équipe. Et, d'autre part, par [Shine](#), startup Fintech offrant une expérience bancaire simplifiée pour les opérations du quotidien et l'ouverture de comptes professionnels. Leur étude est basée sur un panel de 271 freelances et 103 collectifs.

" Le freelancing attire et effraie en même temps. Il peut être synonyme d'isolement, d'instabilité " affirme Nicolas Reboud, CEO et cofondateur de Shine. " Le modèle du collectif vient rassurer et permet de trouver un juste milieu entre la souplesse et la liberté inhérente au freelancing et la possibilité d'être entouré et d'apprendre les uns des autres. Et évidemment, cela permet d'unir ses forces pour décrocher plus de contrats d'envergure " .

" Le collectif offre un nouvel horizon aux indépendants qui peuvent désormais combiner la liberté inhérente au freelancing avec la force de frappe et le professionnalisme d'une entreprise traditionnelle [...]. " ajoute Jean de Rauglaudre, CEO et co-fondateur de Collective.work. " Apparus en France en 2018, les collectifs sont des équipes de freelances ayant choisi d'unir leurs réseaux, leurs compétences et leurs méthodologies pour travailler sur des projets autrefois réservés aux agences, cabinets de conseil et ESN (entreprises de services numérique " ,

Ainsi, 9 freelances sur 10 travaillent déjà en équipe, et cherchent désormais une façon de travailler ensemble de façon flexible et adaptable, leur permettant de démontrer leur expertise sur des missions exigeantes. Selon cette étude, le choix de leurs missions est ainsi à 69% l'origine du choix d'être freelance. Mais encore faut-il que les freelances puissent y répondre, tant les compétences demandées par leurs clients peuvent être diversifiées et pointues. Cela explique que 50 % d'entre eux affirment qu'un collectif permet d'être plus compétitif, sans frais de structure. Par ailleurs, 86 % des freelances sondés trouvent ce modèle plus intéressant, et plus humain (76% des répondants).

" Les indépendants s'intéressent de plus en plus au collectif, qui offre une combinaison inédite entre la souplesse et la liberté permises par le freelancing, couplée au niveau de professionnalisation et la force de frappe d'une entreprise traditionnelle. C'est sans conteste le meilleur des 2 mondes ! " affirme Jean de Rauglaudre, CEO & Co-fondateur de

Collective.work " *Par voie de conséquence, ils accèdent à une nouvelle typologie de missions, autrefois réservés aux agences. Ils peuvent également travailler avec les coéquipiers qu'ils souhaitent. La liberté est totale. Il est bien sûr possible de garder des missions en solitaire ou d'avoir plusieurs collectifs* ".

Un marché embryonnaire en pleine expansion

A la lumière de cette étude, il convient de conclure que le marché des collectifs est actuellement en plein développement. Ce phénomène devrait s'accélérer durant les prochaines années. Selon ses termes, un nombre exponentiel de freelances dans les prochaines années pourrait rejoindre un collectif. 500 000 freelances déclarent ainsi qu'ils pourraient créer ou rejoindre un collectif en 2023. Cette tendance devrait toucher la moitié des freelances d'ici 2025.

" *C'est plus qu'une tendance !* " précise Nicolas Reboud, CEO et co-fondateur de Shine." *Les collectifs explosent et impactent déjà l'industrie du service dans son ensemble. Tout conduit à penser que cela devrait se poursuivre en 2023 et dans les années à venir. Entre la crise sanitaire et les nouveaux modes de travail, les attentes ne sont plus les mêmes. De nouveaux modèles se dessinent : moins verticaux, plus flexibles. Le travail en freelancing au sein de collectif répond à beaucoup de ces aspirations* ".

En se rassemblant, les freelances mettent en commun leurs compétences, leur expertise et leurs réseaux. Cela leur permet de répondre à des appels à projets ou appels d'offres de plus en plus conséquents. Il s'agit de la première motivation pour rejoindre un collectif (83% des interrogés), devant le fait de combattre la solitude (55%). Le chiffre d'affaires généré par les collectifs devrait atteindre les 23 milliards d'euros en 2028.

Au regard de ses ambitions, le marché des collectifs se professionnalise. Ces derniers sont de plus en plus nombreux à vouloir apporter des solutions comme du portage administratif, une gestion des flux de paiements, l'automatisation de la comptabilité ou encore un partage de la rémunération. Même si le nombre de collectifs en France reste faible (35 000 en 2022) par rapport au nombre total de collectifs en Europe (979 000 collectifs), ou aux Etats Unis (2 089 000 collectifs), ce nombre devrait être multiplié par 7 d'ici 2028. Ils représentent aujourd'hui surtout des métiers relatifs à la Tech et au développement (24%), au product management et design (19%), ou encore au marketing et Growth (18%). Mais nul doute que ces collectifs représenteront bien plus de professions et secteurs dans le futur.

" Toujours plus nombreux, les collectifs s'annoncent comme l'un des éléments structurants d'un écosystème freelance florissant. Ils représentent tout simplement le futur du freelancing ! ", Nicolas Reboud, CEO et co-fondateur de Shine " Cette tendance va continuer, c'est certain ! Et elle va embarquer de plus en plus d'indépendants ! A l'avenir, de nouveaux métiers pourront suivre cette tendance (des collectifs de consultants en stratégie, d'architectes/paysagistes,...) comme ils s'en forment déjà sur Collective.work. [...] Enfin, des gens en CDI qui pourront avoir un side-job en collectif pour compléter leurs revenus. En effet, de plus en plus d'équipes salariées forment leur collectif "